

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 29 avril 2011
(convocation du 18 avril 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Neuf Avril Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme. LACUEY Conchita	M. DUBOS Gérard à M. BENOIT Jean-Jacques
M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier	M. DUCASSOU Dominique à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre jusqu'à 10h15
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 12h	M. EGRON Jean-François à M. LAGOFUN Gérard
M. GELLE Thierry à Mme. BONNEFOY Christine	Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic	M. GALAN Jean-Claude à Mme. MELLIER Claude
M. LAMAISSON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 11h10	M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis à partir de 12h15
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude	M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent à partir de 10h30	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. BAUDRY Claude à M. ANZIANI Alain	M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 12h
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles	M. REIFFERS Josy à Mme PIAZZA Arielle à partir de 11h45
Mlle. COUTANCEAU Emilie à Mme. BOST Christine	M. SENE Malick à M. COUTURIER Jean-Louis
M. DANJON Frédéric à M. ROSSIGNOL Clément	M. SIBE Maxime à M. SOLARI Joël
Mme DELATTRE Nathalie à Mme COLLET Brigitte à partir de 11h35	

LA SEANCE EST OUVERTE

BORDEAUX-ZAC Bastide Niel-Appel à idées sur une proposition globale relative à la vocation culturelle du site Bastide Niel- Participation de la Ville de Bordeaux-Subvention à la Communauté Urbaine -Décision-Autorisation

Monsieur DUCHENE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Bastide Niel, créée par délibération communautaire n° 2009/0453 du 10 juillet 2009, la Communauté urbaine de Bordeaux et la Ville de Bordeaux souhaitent qu'un projet culturel innovant vienne accompagner la mutation de ce quartier.

Pour ce faire, la Communauté Urbaine, en partenariat avec la Ville, a lancé une étude ayant pour finalité l'élaboration de propositions et scénarios susceptibles de faire du quartier Bastide Niel - et de son patrimoine bâti - un lieu majeur de la vie artistique et culturelle de l'agglomération.

Cette étude est réalisée par trois équipes choisies pour leur capacité à inventer et proposer des solutions appropriées à ce type de mission. Il s'agit de Lille 3000, du groupement le Hub-Artevia et de Planeth JFTL/ Public et culture.

Son coût global s'élève à 60 000 € HT, soit un montant de 20 000 € HT par équipe.

Dans la mesure où cet appel à idées fait l'objet d'une co-maîtrise d'ouvrage, partagée par la Communauté Urbaine et par la Ville, il est prévu que la ville participe à son financement à hauteur de 50 % du coût total HT et ce, dans la limite de 30 000 € HT.

Par conséquent, une convention de partenariat entre la Ville de Bordeaux et la Communauté urbaine de Bordeaux a pour objet de définir les modalités et les conditions de versement de ladite participation au financement de l'étude.

Ladite convention a, d'ores et déjà, été approuvée par délibération n° 2010-0737 de la Ville de Bordeaux en date du 20 décembre 2010.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le projet de convention ci-joint,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT qu'une étude ayant vocation à définir la vocation culturelle du site Bastide Niel est menée afin de renforcer la réflexion urbaine menée sur ce secteur pour en faire un des lieux de la vie artistique et culturelle de l'agglomération, la Communauté Urbaine délibère sur les modalités de participation de la Ville de Bordeaux à son financement.

DECIDE

Article 1 :

Une subvention de la Ville de Bordeaux est attribuée à la Communauté Urbaine par la Ville de Bordeaux, à titre de participation financière de la Ville à l'étude culturelle du secteur Bastide Niel, menée en partenariat.

Article 2 :

Monsieur le Président est autorisé à signer la convention de partenariat ci-annexée.

Article 3 :

L'imputation de la recette est faite sur chapitre 13, compte 1314, fonction 8241, CRB UB00, programme HB 32 sur l'exercice 2011

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 29 avril 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
13 MAI 2011**

PUBLIÉ LE : 13 MAI 2011

M. MICHEL DUCHENE